

## Infos activité bowling :

L'activité se déroulera les vendredis après-midi à partir de 14h15, (sont exclus les jours fériés ou veilles de fêtes et les vacances scolaires).

Les parties sont payées avec des tickets. Le carnet de 10 tickets est à 50€ soit 5€ la partie au lieu de 6€.

Il est prévu de faire de 1 à 3 parties par après-midi, soit un total de 5 à 15€, mais le nombre de parties n'est pas imposé.

Les adhérents intéressés devront acheter un carnet de 10 tickets, chaque partie étant payée par un ticket. Chaque ticket sera endossé par Bayonne Accueil.

**Les carnets sont en vente au bowling.**

Pour une première participation, des tickets pourront être achetés à l'unité au responsable de section.

A l'arrivée, les participants se présenteront, accompagné du responsable de section Alain RAIGAUT (un suppléant pouvant être désigné !!), au comptoir où il leur sera remis une paire de chaussures et où on leur indiquera les pistes sur lesquelles ils devront aller jouer.

Un «temps de chauffe» sera accordé sur chaque piste, en fonction du nombre de participant, temps habituellement de 10 minutes.

Une fois terminé son jeu, l'adhérent retournera au comptoir pour récupérer ses chaussures et régler avec ses tickets.

Chaque participant s'engage à respecter le règlement intérieur affiché à l'entrée du bowling

Un certificat médical sera demandé.